



LES TYPES DE CONFLITS EN AFRIQUE

**COMMENT LES RAPPORTS DU MAEP TRAITENT-ILS DE
LA QUESTION DES CONFLITS ?**

par Rebeka Gluhbegovic



La série de documents est éditée par Grant Masterson.

ISBN: 978-1-920446-59-8

©EISA, 2016

Cet article fait partie d'une série commandée par Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa (EISA) qui examine le contenu des Rapports d'évaluation des Pays qui présentent des questions liées au genre, à la propriété foncière, à la jeunesse, aux industries extractives, aux élections et à la violence, et aux réponses des gouvernements quant aux REP du MAEP.

LES TYPES DE CONFLITS EN AFRIQUE

Comment les rapports du MAEP traitent-ils de la question des conflits?

par Rebeka Gluhbegovic

CONTEXTE

Un regard initial sur les rapports du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) indique clairement que la question des conflits n'est abordée que dans les chapitres politiques. Cela a pour conséquence de réduire les différents types de conflits auxquels sont en proie les pays membres du MAEP, à leurs causes politiques, empêchant ainsi la prise en compte d'autres facteurs. Chaque pays a son expérience et sa combinaison de conflits uniques. Ceci dit, il existe des similitudes et des conflits récurrents dans plusieurs pays. A cet effet, la présente étude tentera de déterminer comment les rapports du MAEP peuvent servir d'opportunité pour mieux comprendre ces dynamiques, offrir des éclaircissements sur les tendances et les leçons à tirer et enfin, susciter la conversation sur de meilleures alternatives de collaboration en vue de faire aux conflits et à leurs causes sous-jacentes.

Presque tous les pays africains ont vécu une forme ou une autre de conflit. Les circonstances et les processus de transitions fragiles de ces pays, les combats pour l'indépendance, les conflits post-indépendance, la quête de la stabilité et les processus d'édification de l'État, ont laissé des marques et des questions non-résolues qui ont servi de bases aux conflits subséquents.

En outre, avec le changement rapide de l'environnement mondial, de nouvelles sources de conflits viennent constamment se rajouter aux anciennes, avec comme conséquence l'expansion des dommages issus des conflits. Les personnes sont déplacées et privées d'opportunités d'éducation, de santé et d'emplois. Les infrastructures sont endommagées ou détruites. Selon les estimations d'Oxfam (2007), l'Afrique perd

environ 18 milliards de dollars chaque année du fait des conflits et des violences armées. Mais quelle est la situation des conflits en Afrique ? Les pays africains ont des similitudes, bien qu'étant différents. On peut donc présumer que les conflits reflètent un mélange unique de ces similitudes et de ces différences. Dans ce monde en constante mutation rapide il est important de comprendre que les conflits sont uniques - et la première étape vers la résolution d'un conflit consiste à le comprendre.

Avant d'en arriver aux conflits en Afrique, il convient d'examiner d'abord la notion de conflit dans son sens général. Kunkeler & Peters (2011, p 287) résume la compréhension conventionnelle du conflit, ou plutôt du conflit armé, à une simple bataille entre deux parties, parmi lesquelles au moins un gouvernement d'État, au sujet d'un gouvernement ou d'un territoire, au cours de laquelle des forces armées sont utilisées. Cependant, la notion de conflit évolue au même rythme que notre compréhension des États, des frontières, des rapports, des acteurs, des questions et de la mondialisation. C'est ainsi que Mary Kaldor (1999) qualifie cette compréhension élargie de 'Nouvelles guerres'.

Toute compréhension de la notion de conflit doit inclure les acteurs étatiques et non-étatiques, les conflits violents et non-violents, des dimensions régionales et une interprétation élargie qui tient compte des facteurs socioéconomiques, environnementaux et d'autres natures, qui pourraient contribuer aux conflits. Les conflits ne sont pas des événements isolés ; ils ont lieu dans un continuum, ce qui en fait des événements transformatifs et fluides. Sriram et Wermester (2003) les décrivent comme des événements phasés, ce qui cadre bien avec l'idée de continuum. Un rapide survol des conflits en Afrique montre que cette approche élargie qui se distingue de la perspective axée

sur l'État, est beaucoup plus pertinente dans l'analyse du concept.

Le processus du MAEP est un mécanisme d'évaluation par les pairs au cours duquel les pays membres se soumettent volontairement à des évaluations dans des domaines tels que la gouvernance, l'économie et le développement, produisant ensuite des rapports d'évaluation pays (REP) individuels, au terme de l'évaluation. Le but de ce processus est d'une part, d'identifier des bonnes pratiques qui peuvent être appliquées et adoptées comme politiques au niveau des pays, et d'autre part, de sensibiliser ces derniers sur les domaines problématiques. Les valeurs qui sous-tendent le processus sont la participation, la transparence, l'ouverture, l'inclusion et la redevabilité. Les conflits constituent l'un des sous-domaines de focalisation des rapports du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). Le MAEP a fait de la prévention et la réduction des conflits internes et inter-états un de ses objectifs clé.

Se fondant sur une analyse qualitative des conflits en Afrique, le présent article identifie des types généraux de conflits afin de mieux cerner les dynamiques de ce phénomène, ses causes et ses facteurs sur le continent. Lesdits types de conflits sont utilisés pour analyser dans quelle mesure les rapports du MAEP traitent des conflits dans les pays concernés, et ainsi, déterminer ce qu'ils nous en disent ou qu'ils omettent de nous dire à ce sujet.

Les conflits sont ainsi catégorisés en : conflits politiques, troubles civils, conflits identitaires, conflits liés aux ressources naturelles et terrorisme. Bien qu'il existe des nuances multiples et des façons de catégoriser les conflits de manière plus spécifique, ces cinq catégories décrivent la nature de la plupart des conflits qui ont lieu sur le continent, tout en restant assez flexibles pour saisir leurs dynamiques spécifiques. Elles permettent de prendre en compte les conflits internes et inter-états, les causes des conflits, leurs dimensions régionales, la multiplicité d'acteurs impliqués et les diverses manifestations de ceux-ci.

METHODOLOGIE

Au total, 17 rapports d'évaluation pays du MAEP ont été publiés à ce jour, parmi lesquels 16 sont disponibles en anglais - le rapport du Mali n'étant disponible qu'en Français. Dans l'intérêt de la présente étude, les 16 rapports en anglais ont été analysés en utilisant le questionnaire du MAEP comme outil d'orientation. L'ancienne version du questionnaire a été utilisée car c'est elle qui a servi de cadre aux rapports publiés à ce jour. Dans une certaine mesure, le questionnaire sert de cadre d'orientation du contenu des rapports et à ce titre, guide les discussions autour du concept de conflit. Le MAEP fait spécifiquement référence à deux grandes catégories de conflits à savoir, les conflits internes et les conflits inter-états.

Les rapports du MAEP sont organisés selon les chapitres thématiques suivants :

1. Démocratie et bonne gouvernance politique
2. Gouvernance et gestion économiques
3. Gouvernance d'entreprise
4. Développement socioéconomique

Le chapitre politique, le plus pertinent dans le cadre de cette étude, a comme objectif premier de :

Prévenir et réduire les conflits internes et inter-états, avec un accent particulier sur les efforts consentis par le pays évalué en vue de maintenir la paix et la sécurité au sein de ses frontières et contribuer à la paix et la stabilité au-delà de celles-ci.

Section 1(1.1.1.)

Afin d'avoir une idée de la couverture des conflits dans les rapports, l'approche de fouille des données textuelles a été utilisée. Cette technique permet de convertir les rapports en format de texte enrichi (Format RTF), avant de mesurer leurs fréquence et placement dans le document analysé. Cela donne une vue d'ensemble de la conversation autour du concept et permet aux chercheurs d'identifier avec précision, les conversations en cours

dans chaque chapitre. Des groupes de mots spécifiques ont été formés avec notamment, comme groupe primaire les mots liés au conflit, et comme groupes secondaires ceux liés au terrorisme et aux troubles civils (Voir Figure 1). Il n'était pas possible de former des groupes de mots pour chaque type de conflits car les termes pertinents des autres types étaient soit trop larges ou pouvait faire référence à des situations de non-conflit, ou dans certains cas, pouvaient être inclus dans le groupe de mots liés au conflit.

Des cartes thermiques ont été générées à partir de la fréquence et du nombre de placements afin de créer une représentation visuelle des endroits où des mots d'un groupe spécifique sont mentionnés. Ces données donnent une vue d'ensemble intéressante du déroulement de la conversation sur le conflit, sans pour autant aller en profondeur dans le contenu de cette conversation. Pour cette raison, une analyse beaucoup plus qualitative de ces chapitres est faite, afin de mieux cerner la qualité du débat.

Table 1
Groupe de mots

CONFLIT	TERRORISME	TROUBLES CIVILS
Armé	Terrorisme	Manifestation
Armée	Terroriste	Émeutes
Combattants		Troubles
Conflit		
Conflits		
Coup d'état		
Coups d'état		
Militaire		
Rebelle		
Rébellion		
Rebelles		
Soldats		
Violence		
Violent		
Guerre		
Guerres		

CONFLIT

Il n'existe pas de pays ayant exactement la même expérience des conflits, mais il y a des tendances fondamentales et des expériences partagées qui se dégagent des rapports du MAEP des pays étudiés. Parmi les conflits mentionnés de manière récurrente à travers les rapports pays, il y a les violences électorales et les conflits fonciers, tandis que les causes ou facteurs prédominants des conflits étaient les différences ethniques/religieuses, les inégalités et la pauvreté.

Les rapports catégorisent les conflits en internes et inter-états et fondent leur analyse sur ces deux catégories générales. Bien que dans certains cas il soit utile d'analyser les conflits de ce point de vue, il est important de noter que ces deux types de conflits ne sont pas mutuellement exclusifs, car des éléments d'un conflit interne peuvent mener à, ou influencer un conflit inter-état, et vice-versa. Certains conflits sont de nature régionale et le MAEP, dans sa formulation actuelle, n'explore pas adéquatement ces conflits. Une illustration de cela est l'insurrection régionale en Afrique du Nord d'Al-Qaeda au Maghreb islamique (AQMI). AQMI opère en Algérie, au Maroc, en Libye et dans d'autres territoires de cette région.

En outre, des acteurs internationaux peuvent être impliqués dans un conflit interne, lui donnant ainsi une dimension transnationale. Enfin, les conflits sont fluides et peuvent de ce fait, changer leur portée géographique, les acteurs impliqués, les moyens utilisés et même leurs motifs.

L'Armée de résistance du seigneur (LRA) a commencé ses activités en Ouganda et s'est depuis lors, étendu au Soudan du Sud, en République démocratique du Congo (RDC) et en République centra-africaine, changeant ainsi sa dimension spatiale. Ses objectifs initiaux qui consistaient à renverser le Président Ougandais Yoweri Museveni et créer un État basé sur les Dix commandements semblent avoir changé. Par conséquent, une classification simpliste

des conflits en internes et inter-états peut occasionner l'omission de plusieurs nuances nécessaires à leur compréhension et ainsi, entraver la mise en place de mécanismes idoines pour faire face à ces conflits.

Le questionnaire servant d'orientation aux rapports, il est important de noter qu'il demande aux répondants de fournir et décrire les facteurs qui influencent ou causent les conflits dans leur pays. Pour ce qui est des conflits internes, le questionnaire suggère quelques facteurs éventuels, dont plusieurs sont beaucoup plus liés à la criminalité ou à une économie de guerre.

Figure 2
Facteurs influençant/à l'origine des conflits

Facteurs pris en compte par le questionnaire	Facteurs non pris en compte
Trafic de drogue	Ressources/gouvernance des ressources
Grand banditisme	Terrorisme
Inégalités économiques et mauvaise répartition des richesses	Troubles civils
Commerce illicites d'armes	Marginalisation
Différences ethniques, religieuses ou d'autres natures	
Réfugiés et déplacés internes	

Bien que les répondants soient à liberté de suggérer d'autres facteurs, ceux qui apparaissent dans le questionnaire tendent à donner le ton aux rapports. Le nouveau questionnaire donne une liste plus logique commençant par l'inégalité et incluant la concurrence et l'exploitation des ressources naturelles, ainsi que la violence électorale (prenant ainsi en compte les conflits politiques). Il a également enlevé les références spécifiques à la criminalité - le trafic de drogue et le grand banditisme. Bien qu'il s'agisse d'une liste améliorée, elle ne contient toujours pas de référence au terrorisme et aux troubles civils. Le questionnaire n'offre pas de suggestions sur les potentiels facteurs de conflits internes et les répondants sont supposés citer les sources de

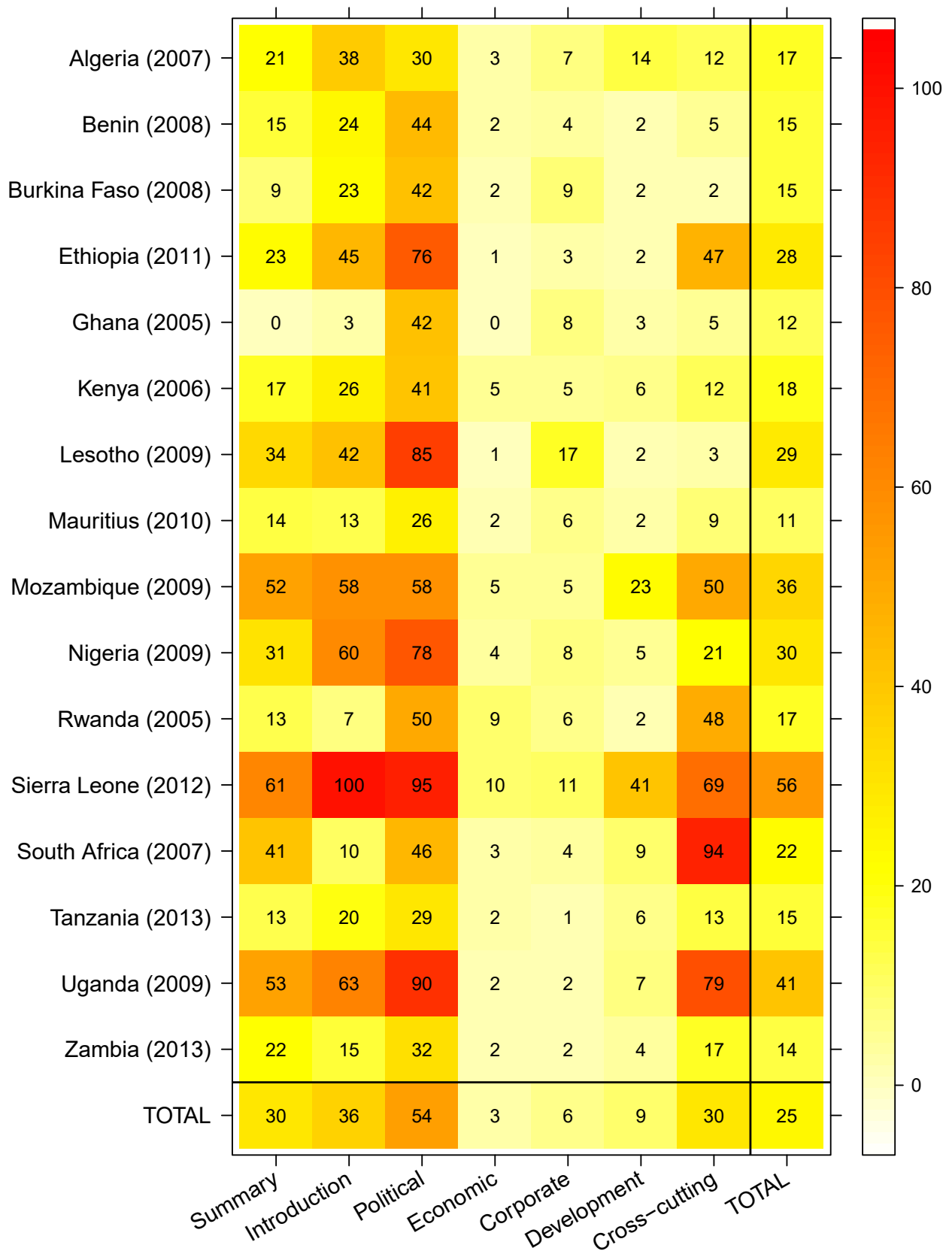
ce type de conflits. Le nouveau questionnaire contient quelques suggestions de facteurs, mais demande aux répondants d'en citer d'autres, à leur discrétion.

FREQUENCE DES MOTS

L'analyse du groupe de mots liés au conflit révèle que cette question est surtout traitée dans le chapitre politique, avec une moyenne de 54 mentions par 10 000 mots. Ensuite vient l'introduction avec une moyenne de 36 mentions, et le résumé et les questions transversales ayant chacun une moyenne de 30 mentions par 10 000 mots. Les rapports dans lesquels le groupe de mots liés au conflit apparaît de manière prépondérante dans l'introduction analysent l'histoire turbulente du pays et les conflits actuels. C'est le cas de la Sierra Léone qui a vécu une longue période de guerre sanglante.

L'Afrique du Sud reflétait un nombre important de mots liés aux conflits dans son chapitre sur les questions transversales. Le pays n'ayant pas vécu de guerre dans le sens traditionnel au cours des 100 dernières années, cette fréquence des termes liés aux conflits reflète la lutte turbulente contre l'apartheid et les difficultés de la période post-apartheid. La prévalence des mots du groupe des conflits dans le chapitre sur les questions transversales suggère que ce chapitre offre la flexibilité d'aborder les causes proximales des conflits. Cependant, il s'agit d'une décision volontaire car il n'est nullement question de conflits dans le chapitre sur les questions transversales. Bien que le terme 'conflit' ne soit pas aussi fréquemment mentionné dans le chapitre sur le développement, il y a des allusions aux facteurs qui causent ou influencent les conflits. Dans le REP du Ghana (2005, p 115), il est indiqué que la croissance économique, la libéralisation du marché et la vulnérabilité subséquente de l'économie ghanéenne aux chocs externes causent et masquent les inégalités régionales.

Figure 3
Groupe de mots liés au conflit



Il n'y a pour ainsi dire, aucune mention des troubles civils dans les rapports et, lorsque mention est faite de ceux-ci, c'est généralement au niveau de l'introduction. La plus grande fréquence de ces termes se trouve dans le rapport de l'île Maurice, ce qui suggère une perspective beaucoup plus historique que représentative de la réalité actuelle.

Cependant, cet état des choses ignore les cas de troubles civils actuels tels que les manifestations, les émeutes et autres événements similaires. Le chapitre politique du rapport du Lesotho contient le plus grand nombre de mentions (4) des troubles civils. Cela suggère un croisement entre les troubles civils et les autres formes de conflits, notamment les conflits politiques, ou encore que les troubles civils sont perçus comme étant essentiellement politiques. Il est important de noter que les troubles civils peuvent jouer le rôle d'indicateurs du développement d'éventuels autres types de conflits.

Les mots liés aux troubles civils n'apparaissent que dans le résumé, l'introduction et les chapitres politiques et relatifs aux questions transversales. Il est intéressant de constater que ce concept n'est pas discuté dans les chapitres économiques, de gouvernance d'entreprise et de développement, en dépit du fait que les conditions économiques ou de développement telles que la montée des prix des denrées alimentaires ou le faible taux d'accès à l'éducation, peuvent occasionner des troubles civils. Les termes 'manifestations, manifestants, émeute, émeutiers' ne sont pas mentionnés assez fréquemment pour être pris en compte dans une fouille des données textuelles.

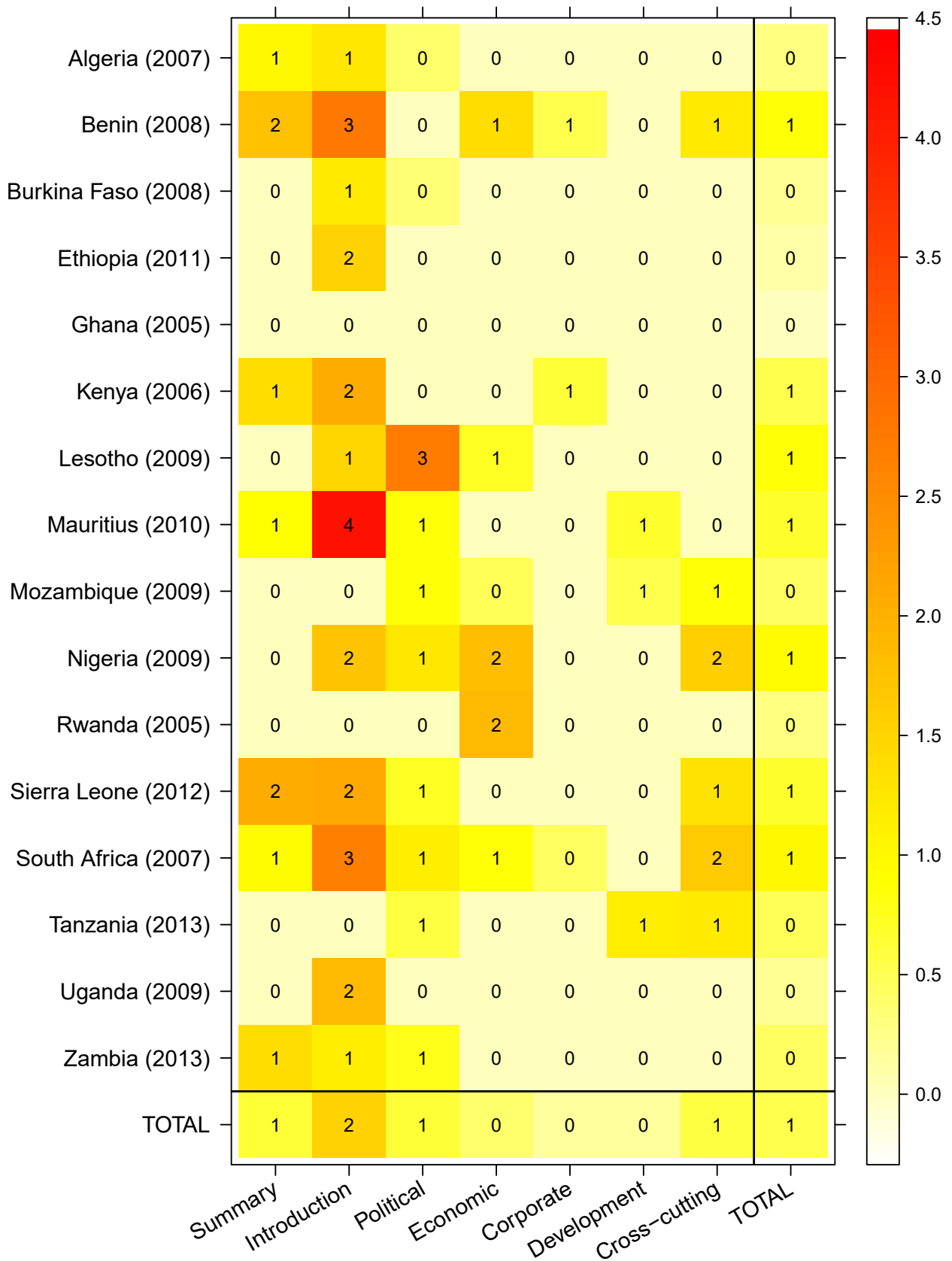
Le terrorisme demeure non-prioritaire, avec une fréquence d'apparition d'un mot sur 10 000. Il apparaît surtout dans le REP de l'Algérie avec 17 mentions dans le chapitre politique, 18 dans le chapitre sur les questions transversales et 11 dans l'introduction. La fréquence générale des mots du groupe du terrorisme est légèrement plus élevée dans les chapitres

politique et économique, avec une fréquence moyenne de deux mots sur 10 000 dans les deux cas. Ceci suggère que le terrorisme est perçu comme une menace sécuritaire et un problème économique, le financement du terrorisme occupant une place de choix dans cette menace. La faible fréquence des termes liés au terrorisme est surprenante lorsqu'on sait qu'un certain nombre de pays ont été ou sont victimes de terrorisme et que le questionnaire date de 2004, trois ans après que le terrorisme soit devenu un sujet d'actualité avec les attaques du 11 septembre 2001 au World Trade Centre et la « guerre contre le terrorisme » qui s'en est suivie. De même, le terrorisme en tant que problème est devenu beaucoup plus visible au fil des années, surtout avec l'intensification des campagnes telles que celles de Boko Haram au Nigéria. Pour cette raison, il est fort probable que les nouveaux rapports couvrent cette question de manière plus extensive.

générale autour de la notion de conflit dans un large éventail de rapports tels que les REP du MAEP. Pour cette raison, nous avons identifié des types de conflits pour permettre un certain niveau de spécificité et établir un cadre de discussion. Cela permet de mieux saisir le concept et d'élaborer des approches plus adéquates de prévention et de lutte contre les conflits.

Ces catégories tiennent compte de la plupart des conflits qui ont eu lieu ou qui ont lieu à travers le continent, sans oublier leurs dimensions locales et régionales. Il faut toutefois, noter que les types de conflits ainsi identifiés ne sont pas nécessairement mutuellement exclusifs, certains étant liés et s'influençant les uns les autres. Par exemple, les conflits politiques peuvent être influencés par ou peuvent influencer les conflits identitaires lorsque les partis politiques politisent l'identité et dressent un groupe contre un autre dans leur propre intérêt.

Figure 4
Groupes de mots liés aux troubles civils



LES CONFLITS POLITIQUES

Selon l'Institut de recherche sur les conflits internationaux Heidelberg, les conflits politiques ont lieu lorsqu'il existe des 'divergences de positions' graves entre deux acteurs au sein de la société. Dans le cadre de la présente catégorisation, nous entendons par conflits politiques tout conflit pour le contrôle du pouvoir politique. Le REP du Kenya (2006, p 62) identifie les conflits politiques comme 'résultant de la compétition et la lutte pour le pouvoir [qui] sert souvent de base à la politisation des différences ethniques, l'abus du pouvoir et de l'autorité politiques, l'existence de milices au sein des partis politiques, et la restriction des opportunités de participation réelle dans le processus politique'. Les conflits politiques peuvent prendre la forme de coups d'états, de conflits entre partis politiques, personnalités et fidèles, de conflits entre les autorités traditionnelles et les autorités officielles etc.

L'une des conditions présentes dans plusieurs pays africains et qui sert d'environnement catalyseur aux conflits politiques est la transition d'un système de partie unique à un système de multipartisme, ou encore d'un régime autoritaire à la démocratisation ou d'une situation de conflit à la paix. Les tensions et l'absence de stabilité caractérisent ces périodes de changement, qui peuvent aboutir à un vide de pouvoir ou des défis pour le nouveau pouvoir en place, par rapport à l'ancien. La plupart des pays ayant amorcé des transitions vers une forme ou une autre de démocratie, les élections sont devenues le champ de bataille pour le pouvoir et le théâtre des conflits politiques. Les conflits politiques sous la forme de violences électorales, sont mentionnés dans un nombre de rapports.

Une autre forme prévalante de conflits politiques décrite dans les rapports est celle des conflits entre partis politiques. Au Mozambique par exemple, des tensions persistent entre le parti au pouvoir, le Front de libération du Mozambique (Frelimo) et

l'opposition représentée par la Résistance nationale du Mozambique (Renamo). Les deux groupes s'affrontent depuis la période post-indépendance et bien qu'ils aient signé des accords de paix, il reste un sentiment de méfiance entre eux.

Cette tension se manifeste sous la forme de violences sporadiques. Le REP du Mozambique (2009, p103) couvre bien ces aspects en soulignant que les problèmes de réconciliation non-résolus liés à la guerre civile, sont à l'origine des tensions actuelles. Pour cette raison, les partis politiques doivent assumer la responsabilité d'atténuer les tensions et d'encourager le dialogue et la coopération afin d'éviter que les éventuels désaccords et loyautés opposées n'aboutissent à un conflit violent. Dans certains pays, les opportunités d'opposition politique véritable et de transfert de pouvoir pacifique sont restreintes, ce qui crée la perception que les moyens d'exprimer les doléances politiques et d'arriver au pouvoir sont limités, d'où le recours à la rébellion armée. On retrouve cet argument dans le REP de l'Ouganda (2009, p 297).

La violence électorale, telle que définie plus haut, est un thème récurrent dans un nombre de rapports. Le REP du Lesotho (2009, p 60) examine l'effet déstabilisateur des violences post-électorales qui persistent dans le pays du fait que les partis de l'opposition se sentent marginalisés et refusent d'accepter les résultats des élections. Dans l'intention de gérer le conflit, le Lesotho a amendé son modèle électoral pour permettre une plus grande représentation et diversité au sein du parlement. Dans le cas du Kenya, le REP (2006, p63) identifie les conflits politiques, la politisation de l'identité et l'abus de pouvoir comme éventuelles sources de conflits violents. En 2007, le conflit politique a éclaté en violences post-électorales extrêmes.

Certains rapports font état de tensions entre les structures de leadership traditionnelles et les structures gouvernementales 'officielles', comme potentielles sources de conflits. Dans le REP du Ghana (2005, p20), il est indiqué

qu'il existe des problèmes émergeant des guerres de succession des chefs traditionnels, l'absence d'un mandat clair pour les structures traditionnelles, les tensions entre les autorités traditionnelles et nationales en ce qui concerne la loi et la subordination des premiers aux derniers. Ces tensions reflètent les systèmes parallèles qui existent dans plusieurs pays les luttes pour le pouvoir qui en découlent. Dans certains cas, les structures traditionnelles ont été officialisées et intégrées dans les structures gouvernementales. Cela suggère qu'il faudrait un dialogue et une interaction plus fréquents entre les deux systèmes. En appliquant cela de manière efficace et sincère, on peut arriver à combler l'écart entre les politiques formalistes et les structures traditionnelles qui sont plus accessibles et populaires dans certaines régions.

Bien que le premier objectif du questionnaire ne fasse pratiquement aucune mention des conflits politiques, les rapports couvrent généralement bien ce sujet. Ils montrent également, à l'instar du Lesotho, que des leçons peuvent être tirées et des voies trouvées pour gérer ce type de conflits, et que les conclusions des rapports peuvent identifier des indicateurs de conflits avant que ces derniers ne se transforment en violences. Le nouveau questionnaire identifie les violences pré-électorales, électorales et post-électorales et fait ainsi directement allusion aux conflits politiques.

CONFLITS IDENTITAIRES

Les conflits identitaires consistent en l'usage d'identités d'exclusion comme base de conflits. L'identité peut faire référence à l'ethnicité, aux affiliations religieuses, à l'identification dans l'espace, à la race etc. Ces loyautés identitaires d'exclusion peuvent être renforcées par des réclamations socio-économiques, culturelles et politiques et ainsi, contribuer au stéréotype et à la déshumanisation des autres groupes. En Afrique les études montrent que les liens sociaux les plus importants sont l'identité ethnique et régionale (Erdmann 2004). De plus, dans plusieurs pays africains il existe des loyautés concurrentes réparties selon des critères nationaux, ethniques, religieux

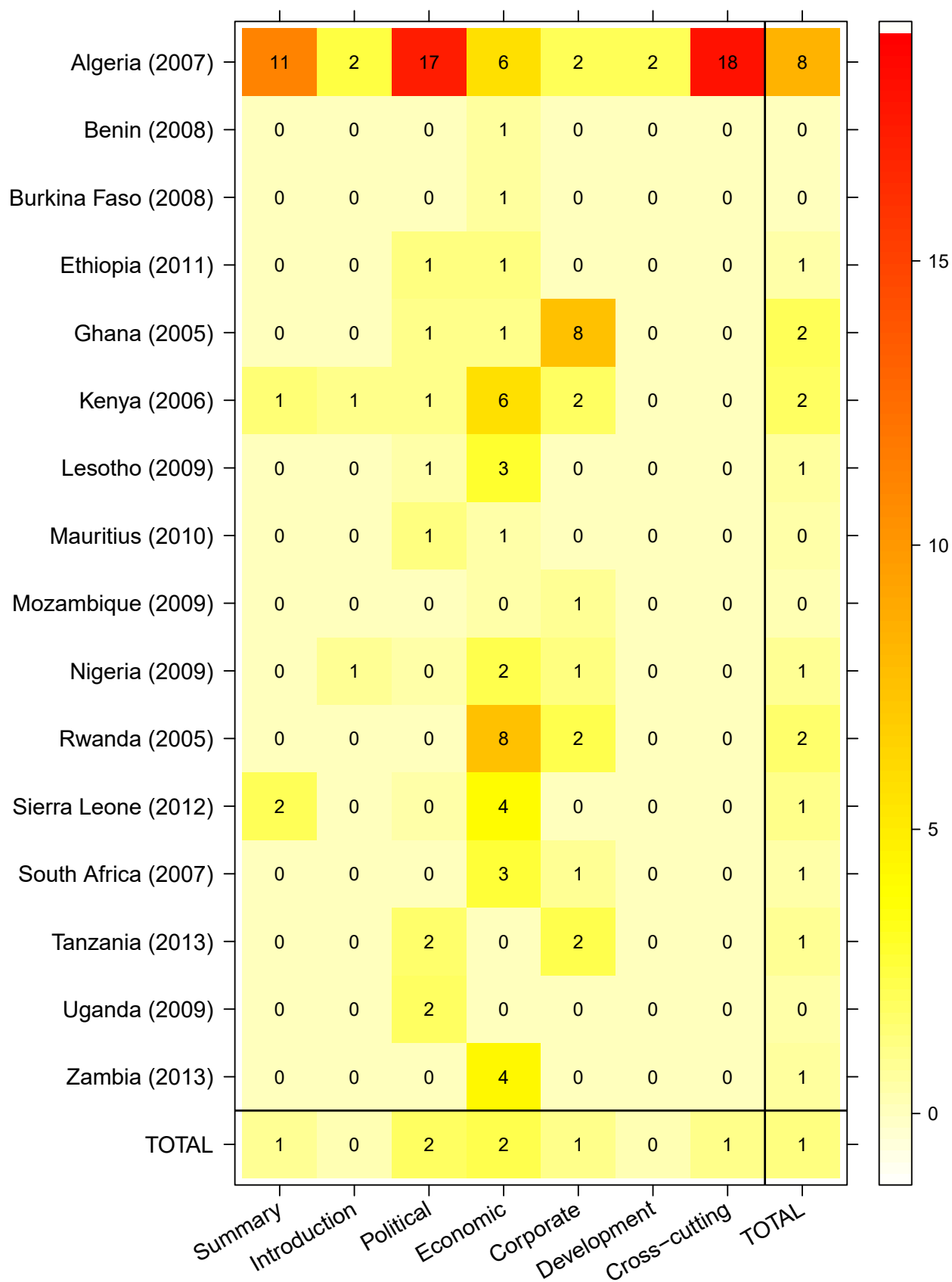
et d'autres natures (Sjorgen 2015, p 165). Le Rwanda, le Kenya, le Nigeria et le Mali ont tous souffert de conflits motivés par des questions identitaires.

Du fait de l'héritage de la période coloniale et de la cooptation de certains groupes par des puissances extérieures ou suite la mauvaise gestion interne et la lutte pour le pouvoir, l'identité est devenue politisée dans plusieurs cas, avec des privilèges attribués à certains groupes sur la base de leur identité tandis que d'autres sont marginalisés sur les mêmes bases; ou encore des perceptions d'avantages indus dont bénéficierait un groupe, causant ainsi des tensions qui ont le potentiel de se transformer en conflit. La délimitation des frontières sur le continent africain est telle que plusieurs groupes avec des identités ethniques, religieuses, linguistiques, spatiales et d'autres natures, peuvent se retrouver dans un même pays. Le Nigeria par exemple, est l'un des pays les plus diversifiés du monde des points de vue linguistique et ethnique (Morin 2013). Le REP du Nigeria (2009, p80) décrit la situation comme

Une dichotomie entre la citoyenneté 'ethnique' à la place de la citoyenneté 'civique', au sein de laquelle une notion de citoyenneté pan-nigériane existe au niveau national, tandis que le niveau local fonctionne sur une base indigène. La dichotomie entre 'indigène' et 'colon' s'est développée en théorie des clans et d'exclusion ethnique ; à ce titre, elle sert souvent de base d'inclusion ou d'exclusion d'accès au pouvoir et aux ressources de l'État.

La diversité implique un exercice d'équilibre difficile en vue d'essayer d'atténuer les tensions et encourager la coopération. L'Algérie par exemple, a fait face à des conflits à cause de la marginalisation de la population Imazighen. L'État a adopté des mesures visant à réduire les tensions en reconnaissant le Tamazight comme langue nationale et en introduisant d'autres mesures (Algérie CRR 2007, p 64). Cependant, il est indiqué dans le REP que certaines critiques pointent vers le fait que bien que les mesures aient été officiellement adoptées,

Figure 5
Groupe de mots liés au Terrorisme



leur application laisse à désirer. L'exemple des Imazighen nous renvoie à une autre dynamique identitaire qui peut, elle aussi, être facteur de conflit : certaines identités peuvent se retrouver à travers des frontières ou au sein de régions. Les Imazighen vivent au Maroc, en Algérie, en Tunisie, au Mali, au Niger et dans un certain nombre d'autres pays. Ceci a eu une influence sur les conflits dans le sens où la solidarité transnationale a encouragé ou renforcé le militantisme pour la langue ainsi que pour d'autres droits (Becker 2009).

La xénophobie est une forme de conflit identitaire que l'on retrouve dans les REP de l'Afrique du Sud et la Zambie. Le rapport de la Zambie (2013, p 80) mentionne des attitudes xénophobes envers les réfugiés et d'éventuelles violences xénophobes résultant potentiellement de l'emploi de la main d'œuvre étrangère au sein des sociétés - un état de choses qui a créé des ressentiments au sein de la population locale (p 83). Le REP de l'Afrique du Sud (2007, p 268) mentionne la xénophobie aussi bien dans le chapitre politique que dans le chapitre sur les questions transversales, en insistant sur la nécessité de résoudre ce problème avant qu'il ne tourne à la violence. Après la publication des rapports, il y a eu une irruption de violences xénophobes en Afrique du Sud en 2008, puis en 2015 ; et en Zambie en 2016 (BBC 2016a). Le gouvernement sud-africain, dans ses observations sur le REP de l'Afrique du Sud, reconnaît que la xénophobie est un problème dans le pays et il s'engage à lutter contre elle. Cependant, peu d'efforts ont été consentis en réalité pour éradiquer ce problème. Cela souligne l'importance de joindre des actions concrètes aux recommandations et mises en garde faites dans les REP.

Les systèmes de gouvernance peuvent encourager la coopération ou exacerber les conflits identitaires. Le système fédéral en Éthiopie permet aux différents groupes d'être représentés et leur accorde un certain niveau d'autonomie. Le REP (2011, p65) considère ce type de gouvernance rafraîchissant, mais met tout de même en garde qu'en cas de mauvaise gestion, le système peut occasionner des

divisions et des conflits identitaires. Au Nigeria, il y a des divisions entre les différentes identités et groupes de personnes. Tel que le décrit le REP (2009, p 89) les groupes présentent 'une forte animosité attisée essentiellement par des politiques illicites et séparatistes'. Cet exemple illustre aussi l'intersection des divers types de conflits, dans ce cas précis entre les conflits identitaires et les conflits politiques.

La marginalisation est une source importante de potentiel conflits identitaires et d'autres conflits. Le REP de l'Ouganda (2009, p109) identifie les revendications des ethnies minoritaires comme potentielles sources de conflits. Il cite comme exemple le cas des Batwas, qui crient haut et fort leur marginalisation qui se manifeste sous la forme de privation des terres et d'exclusion de la liste des bénéficiaires des services sociaux (Uganda CRR 2009, p 111). De telles revendications peuvent causer des conflits identitaires ou se transformer en d'autres types de conflits tels que les troubles civils ou les conflits liés aux ressources naturelles.

Les rapports identifient de manière générale l'identité - ethnique, religieuse et d'autres natures - comme source de conflits. Dans certains cas tels que ceux de la Zambie et l'Afrique du Sud, les rapports identifient de potentielles sources de tensions avant que celles-ci ne se transforment en violences, ce qui indique qu'ils peuvent apporter un élément de préemption au débat. Le seul domaine qui est très peu débattu est celui de la nature transfrontalière ou régionale de certaines identités et la nature régionale de certains conflits qui en découlent.

LES CONFLITS LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES

Le rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) intitulé Du conflit à la consolidation de la paix: Le rôle des ressources naturelles et de l'environnement, a constaté qu'au cours des 60 dernières années, les ressources naturelles ont été associées à au moins 40% des conflits internes à travers le monde et que ces conflits sont deux fois plus à même d'éclater à nouveau sur une période

de cinq ans, comparés aux conflits non-liés aux ressources naturelles (UNEP 2009, p 30).

L'Afrique est un continent nanti de ressources naturelles, avec 30% des réserves minérales mondiales et la plus grande surface de terres arables du monde (African Natural Resources Center 2015, p 1). Ces richesses n'ont, cependant, pas servi au développement du continent comme on s'y serait attendu (Beegle, Christiaensen, Dabalén & Gaddis 2016, p 14). En outre, ces ressources naturelles ont causé ou alimenté plusieurs conflits, d'où leur réputation de malédiction plutôt que de bénédiction.

Les conflits liés aux ressources naturelles ont contribué à la déstabilisation des pays, à l'affaiblissement ou la destitution de régimes, aux déplacements forcés des personnes et ont eu un impact négatif sur le développement. Les frontières n'ont pas su les contenir, si bien qu'ils impliquent un nombre d'acteurs locaux et transnationaux. Dans certains cas, les conflits liés aux ressources naturelles ont été utilisés pour exercer un contrôle strict sur l'État et donc sur les ressources de celui-ci (Humphreys 2005, p 510) et dans d'autres cas, ils ont eu lieu sans préoccupation aucune de l'État. En plus de la compétition pour le contrôle des ressources, des facteurs tels que le changement climatique, la croissance de la population, la mauvaise gouvernance, la disponibilité des armes et l'exploitation insoutenable et inéquitable des ressources naturelles ont davantage contribué à alimenter les conflits.

Des 17 pays évalués dans le cadre du processus du MAEP, presque tous ont vécu une forme ou une autre de conflit liés aux ressources naturelles. Le pétrole, les pierres précieuses, la terre, le bois et la drogue sont parmi les causes de conflits les plus prédominantes du continent (Maphosa 2013, p3). Au Kenya les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs nomades sont devenus violents et mortels. En Sierra Léone où les rebelles finançaient leurs activités grâce à l'extraction et le commerce illégal de diamants et d'autres ressources - ce mercantilisme peut se solder en conflit prolongé, car certaines parties

commenceront à tirer profit de l'économie de guerre et ne verront aucun intérêt à y mettre fin.

Il n'existe pas de référence directe au lien entre les ressources et les conflits dans le questionnaire du MAEP. Pour cette raison, les compilateurs des rapports ont usé de leur discrétion pour déterminer comment mentionner ces deux éléments. Les conflits les plus saillants mentionnés dans les rapports semblent être liés aux questions foncières. Au Burkina Faso, les agriculteurs et les éleveurs s'affrontent du fait de l'absence d'une délimitation claire des terres agricoles et des terres de pâturage, et dans les rares cas où il y en aurait, ces délimitations ne sont pas toujours respectées (Burkina Faso CRR 2008, p 87). Les rapports du MAEP reconnaissent également la nécessité d'exploiter et d'utiliser les ressources naturelles de manière viable afin de permettre leur longévité et réduire les risques de revendications dues à une exploitation irresponsable.

Dans certains contextes, les conflits liés aux ressources naturelles ont le potentiel de devenir des conflits inter-états ou des conflits régionaux à cause de la compétition pour le contrôle des ressources dans une zone frontalière ou lorsqu'il y a des litiges sur la propriété ou l'usage des ressources. Un exemple concret est celui du Lac Nyasa entre la Tanzanie et le Malawi, où les investisseurs malawites sont accusés de mener des activités d'exploration pétrolière et de pêche du côté tanzanien du Lac (Tanzania CRR 2013, p 49). La mention récurrente et la croissance de ces conflits liés aux ressources naturelles, qui se transforment en conflits violents dans certains et ont lieu même dans des pays relativement stables, doivent être analysée dans le contexte de la croissance démographique et la pression que celle-ci exerce sur les ressources, ainsi que celui de la dégradation de l'environnement et la mauvaise gouvernance. Le REP de l'Éthiopie (2011, p 274) fait justement cela en indiquant dans son chapitre sur les questions transversales que le changement climatique et les ressources de plus en plus rares aboutiront au conflit.

En plus des ressources naturelles, les conflits ont lieu à cause de ressources non-naturelles telles que les voies/espaces commerciaux ou les frontières. Ces types de conflits peuvent impliquer des acteurs tels que les commerçants, les membres des réseaux de grand banditisme et les forces de l'ordre. Le Kenya est confronté à des problèmes de banditisme au niveau de ses frontières, tandis que les commerçants tanzaniens s'affrontent pour occuper les meilleurs espaces commerciaux.

Le rôle des sociétés locales et internationales dans l'exploitation des ressources et les conflits qui s'en suivent, est important en Afrique mais reste inadéquatement couvert dans les rapports. L'une des références les plus directes à cela est faite dans le REP du Nigeria (2009, p81), où un accent particulier est mis sur le conflit du Delta du Niger - dans le cadre duquel des locaux ont pris les armes contre des sociétés qui exploitent le pétrole dans la région. En dehors du fait que les sociétés contribuent considérablement à la dégradation substantielle de l'environnement de la région, les recettes tirées des réserves de pétrole ne profitent aucunement aux communautés locales. Une référence indirecte aux sociétés impliquées dans l'exploitation des ressources est faite dans les chapitres sur les questions transversales et la gouvernance d'entreprise. Le REP de la Sierra Léone (2012, p 350) associe l'exploitation des ressources au conflit en indiquant que le pays a mis en place des mécanismes visant à encourager la transparence dans la gestion des recettes issues des ressources, afin de dissuader l'exploitation, car celle-ci occasionnerait une cupidité excessive ou des revendications.

La couverture des conflits liés aux ressources dans les rapports du MAEP tient aussi bien compte des acteurs étatiques que des acteurs non-étatiques. Ceci dit, il n'est pratiquement fait aucune mention directe de la complicité ou des activités des multinationales qui exploitent les ressources. En outre, le débat sur l'extraction ou l'utilisation des ressources autres que les ressources habituelles que sont le pétrole et la terre, est très faible ou presque non-existant. Il

devrait y avoir de plus amples débats sur le rôle de l'État et celui des sociétés multinationales dans les conflits liés aux ressources, ainsi qu'une plus grande reconnaissance du rôle que jouent les ressources dans les conflits. Le nouveau questionnaire établit des liens directs entre les ressources et les conflits, ce qui signifie que les prochains rapports devraient être plus complets dans leurs débats.

LES TROUBLES CIVILS

Les troubles civils font référence aux protestations, aux émeutes, aux manifestations et aux soulèvements, initiés par un segment de la population en guise des revendications socioéconomiques et politiques. Ces actes peuvent être instigués par des groupes organisés et non-organisés ; ils peuvent cibler les institutions étatiques ou non-étatiques et peuvent être violents ou pas. Les risques de troubles civils sont élevés dans des régions urbaines à forts taux de chômage et d'inégalités (Kunkeler & Peters 2011, p 281).

Le questionnaire ne fait aucune référence aux troubles civils dans le premier objectif du chapitre politique. Cependant, il aborde la question des protestations communautaires comme indicateur dans le chapitre sur la gouvernance d'entreprise. L'objectif 2, question 2, demande 'dans quelle mesure les entreprises répondent-elles aux préoccupations des communautés au sein desquelles elles opèrent ?' Le nouveau questionnaire développe davantage cette question dans le chapitre sur la gouvernance d'entreprise en demandant si les organisations des secteurs public, privé, informel et à but non-lucratif, et non pas seulement les entreprises, agissent en bons citoyens. Il est intéressant de constater que la carte thermique indique qu'il n'y a, en moyenne, aucune mention des mots de la famille des troubles civils dans le chapitre sur la gouvernance d'entreprise, bien qu'il y ait une référence directe à ceux-ci dans le questionnaire.

Il y a eu des troubles civils dans un certain nombre de pays africains à cause de problèmes

socioéconomiques, civils et politiques. Certains de ces troubles ont eu pour réponse des réactions violentes de la part des forces de sécurité, ou se sont transformés en manifestations violentes. En guise d'exemple, il y a eu des protestations récurrentes liées à la prestation des services publics en Afrique du Sud, au cours desquelles les manifestants ont porté atteinte aux propriétés et chassé les agents municipaux. Leur persistance au fil des années est signe du fait que ces problèmes ne sont pas adéquatement ou assez rapidement résolus. En Éthiopie, les marches de protestations sont souvent accueillies par des réactions violentes. En juin 2016, environ 400 manifestants contre le gouvernement ont été tués (BBC 2016b) et les autorités insistent que ces chiffres sont démesurément supérieurs à la réalité. Il ne s'agit pourtant pas d'un incident isolé, ce qui montre que des problèmes beaucoup plus profonds existent dans le pays, contrairement à l'impression plus positive que donne le REP de l'Éthiopie.

Malgré ces exemples de troubles civils et bien d'autres sur le continent, les rapports offrent une couverture limitée de ces événements. Cependant, les éventuelles causes de troubles civils sont évoquées et ainsi, il est possible de développer davantage la discussion sur ces causes fondamentales en les associant aux troubles civils actuels ou futurs. Le REP du Burkina Faso (2008, p 86) évoque le fait que certaines tensions sociales ou politiques se transforment en protestations et que les revendications de terres commerciales ou résidentielles par les citoyens deviennent très souvent violentes.

L'une des éventuelles causes de cela est le chômage des jeunes, qui est spécifiquement mentionné dans les REP du Nigeria et de la Sierra Léone : 'À moins que le problème du chômage des jeunes ne soit adéquatement géré et que leurs besoins économiques et sociaux trouvent des solutions, il y a de fortes chances que ces derniers deviennent encore une fois une source d'instabilité et de troubles civils' (Sierra Leone CRR 2012, p 26). Le chômage des jeunes doit

être analysé en tenant compte du fait que la population africaine âgée de moins de 18 ans se chiffrera à un milliard d'individus d'ici 2050 (Hug & Anthony 2013). Si des stratégies solides ne sont pas mises en place maintenant cela peut mener non seulement aux troubles civils, mais aussi à la radicalisation, la criminalité et à d'autres scénarios qui vont accroître les risques de conflits.

Un autre facteur important pouvant mener aux troubles civils est l'inégalité. De manière générale, les pays à forte croissance économique tels que ceux de l'Afrique sub-saharienne qui est la zone à plus forte croissance économique du monde selon les principaux indicateurs (Murori 2015), sont également en proie à une croissance des inégalités et à une répartition inéquitable des ressources (naturelles, financières, opportunités etc.). Les REP du Mozambique et de la Tanzanie (2009, p 278 ; 2013, p 14) indiquent que ces inégalités peuvent aboutir à des troubles civils.

Les facteurs macroéconomiques peuvent contribuer aux troubles civils. L'un des plus importants est le prix des denrées alimentaires qui est lui-même influencé par les marchés internationaux, les saisons et le changement climatique (Smith 2013). La population de l'Afrique se trouve encore, en grande partie, au bas de la pyramide des revenus, d'où l'impact profond de la croissance des prix des denrées alimentaires sur celle-ci. Malgré cela, aucune mention n'est faite de l'insécurité alimentaire comme source de conflits dans les rapports du MAEP. Le Burkina Faso (2008), le Mozambique (2010) et l'Ouganda (2011) ont tous vécu des émeutes et mécontentements liés à la hausse des prix des denrées alimentaires et d'autres produits (IRN 2008 ; Patel 2010, Kron 2011), mais aucun de leurs rapports ne mentionne l'éventualité de tels événements.

Les troubles civils peuvent avoir un effet de domino au niveau régional. L'instabilité dans un pays peut causer des tensions dans un autre, tel que l'indique le REP de la Zambie. En effet, le REP de la Zambie (2013, p 122)

stipule que l'instabilité en RDC, en Angola, en Ouganda, au Rwanda et au Burundi a causé un flux de réfugiés vers la Zambie. Cette situation pose un défi à la société zambienne, surtout si les questions de xénophobie et autres maux similaires ne sont pas réglées.

En reconnaissance de l'éventualité de troubles civils au Bénin, le REP du pays (2008, p 17) reconnaît le rôle de bouée de secours que joue le secteur privé en comblant les manquements qui existent dans la prestation des services publics tels que l'emploi et la sécurité sociale. Ce lien intéressant entre les deux secteurs (public et privé) indique que des interventions mieux coordonnées entre les secteurs formels et informels pourraient contribuer à la résolution des causes des troubles civils et il s'agit là d'un aspect que les futurs rapports du MAEP pourraient explorer davantage.

Le manque d'attention apparent envers les troubles civils pourrait signifier que les pays ne considèrent pas ces derniers comme des dangers majeurs ou qu'il leur manque la volonté politique nécessaire pour faire face aux causes de ces crises. Quel qu'en soit le cas, le danger est que ces troubles ont le potentiel de grandir et d'évoluer si les problèmes socioéconomiques, politiques et d'autres natures qui les sous-tendent ne sont pas traités. Les soulèvements populaires en Afrique du Nord illustrent bien cela, lorsqu'on sait que ni les gouvernements, ni l'Union africaine n'ont voulu faire face à ces événements. Il serait utile d'élaborer une définition plus standardisée des troubles civils dans les questions afin d'encourager le débat sur cette question.

LE TERRORISME

Le terrorisme est défini dans l'Article 1(3) de la Convention de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme de 1999 comme :

(a) tout acte ou menace d'acte en violation des lois pénales de l'État partie susceptible de mettre en danger la vie, l'intégrité physique, les libertés d'une personne ou d'un groupe de

personnes, qui occasionne ou peut occasionner des dommages sur les biens privés ou publics, les ressources naturelles, l'environnement ou le patrimoine culturel, et commis dans l'intention: (i) d'intimider, provoquer une situation de terreur, forcer, exercer des pressions ou amener tout gouvernement, organisme, institution, population ou groupe de celle-ci, d'engager toute initiative ou de s'en abstenir, d'adopter, de renoncer à une position particulière ou d'agir selon certains principes ; ou (ii) de perturber le fonctionnement normal des services publics, la prestation de services essentiels aux populations ou de créer une situation de crise au sein des populations ; (iii) de créer une insurrection générale dans un État Partie; (b) toute promotion, financement, contribution, ordre, aide, incitation, encouragement, tentative, menace, conspiration, organisation ou équipement de toute personne avec l'intention de commettre tout acte mentionné au paragraphe a (i) à (iii).

L'Afrique n'est pas restée immunisée contre le terrorisme ; bien au contraire, des régions telles que la Corne de l'Afrique et le Sahel, et de grands pays tels que le Nigeria et bien d'autres luttent contre ce fléau. Le terrorisme revêt souvent une dimension transnationale avec des groupes opérant de plusieurs pays ou composés de recrues de diverses origines. Cependant, la carte thermique indique que ce sujet n'est pas adéquatement exploré dans les rapports du MAEP, et cela même dans les pays qui y font face. Seul le REP de l'Algérie aborde la question du terrorisme comme importante source de conflits depuis 1992. Et même dans ce rapport, l'accent est mis sur les dispositifs politiques et juridiques pour faire face aux actes terroristes sans réellement adresser les causes profondes de la radicalisation, à l'exception d'une brève référence au chômage des jeunes.

Dans le REP du Nigeria, Boko Haram n'est pas mentionné, bien qu'ayant été créé en 2002 et étant actif au Nigeria depuis 2009. Des omissions de ce genre mènent à se demander si les leaders nigériens et la société civile ont réellement pris au sérieux la menace que pose ce groupe ; s'ils

ont choisi de ne pas le mentionner par crainte d'être accusés de sectarisme ou s'ils ont réalisé que certaines revendications auxquelles ils ont manqué de répondre ont en fait, contribué à la radicalisation ou s'il y a d'autres raisons à cette omission.

Le terrorisme est brièvement mentionné dans les REP du Kenya et de la Tanzanie, qui sont situés dans une région en proie à des menaces terroristes depuis plusieurs années (Tanzania CRR 2013, p 44), notamment du groupe Al-Shabaab basé en Somalie et d'autres groupes situés à l'intérieur même de ces pays. Le REP de l'Éthiopie (2011, p70) établit un lien entre les activités criminelles transfrontalières et la menace terroriste qu'elles pourraient poser.

Dans ce rapport la dimension régionale du terrorisme est prise en compte, avec certains éléments somaliens posant des menaces terroristes en Éthiopie et en Érythrée.

Il existe un lien implicite entre le terrorisme et le renforcement de l'appareil sécuritaire et du contrôle de l'État. Dans le REP de l'Algérie (2007, p 9) il est indiqué qu'une 'attention particulière devrait être accordée aux revendications relatives à la répression des médias et aux débordements de certains éléments des forces de sécurité, qui agissent quelques fois à l'encontre de la loi ou en violation flagrante des droits de l'Homme'. Les violations des droits de l'Homme peuvent, soit perpétuer un cycle de radicalisation ou créer de nouvelles revendications qui, à leur tour, mèneront à des conflits. Le même lien est fait dans le REP du Kenya (2006, p 78), dans lequel les forces de sécurité sont accusées de violations de droits de l'Homme.

De manière générale, aucune mention n'est faite des liens entre les causes de la radicalisation et le terrorisme. Dans le REP du Nigeria, la section qui traite du Delta du Niger stipule que les activités liées à l'extraction du pétrole et l'impact que celle-ci a sur les conditions de vie des populations, associé à la pauvreté rampante, ont créé des revendications

à l'origine du conflit et, dans certains cas ont contribué à la montée du terrorisme. C'est le cas de l'émergence du Mouvement pour l'émancipation du delta du Niger, bien que celui-ci ne soit pas spécifiquement mentionné.

Lorsque le terrorisme est mentionné, l'accent est mis sur les conventions et protocoles de lutte contre le terrorisme, et donc sur les politiques. Cela n'offre, cependant, aucune information sur la menace du terrorisme elle-même, sa réalité et ses dynamiques, ainsi que les mesures pratiques qui peuvent être mises en place pour lutter contre celui-ci. En examinant le terrorisme du point de vue des politiques, les rapports traitent du lien entre les activités terroristes et leur financement. Pour cette raison, plusieurs politiques ciblent le financement du terrorisme en vue d'éliminer l'un des facteurs de ce dernier. Cette attention particulière sur le financement du terrorisme cadre bien avec les préoccupations mondiales sur la question et explique pourquoi l'accent est mis sur cet aspect et non sur les activités et la menace du terrorisme dans les pays africains eux-mêmes.

CONCLUSION

Il existe différents types de conflits en Afrique : les conflits politiques, les conflits identitaires, les conflits liés aux ressources, les troubles civils et le terrorisme, pour ne citer que ceux là. Ces conflits continuent d'entraver la démocratisation et le développement équitable, d'où l'importance de bien les cerner en vue d'y apporter des solutions idoines. En se basant sur les divers types de conflits, le présent article a constaté que les débats relatifs aux conflits sont généralement incomplets dans les rapports du MAEP.

Le traitement de ces sujets est inconsistant et certains types de conflits tels que les conflits politiques et identitaires reçoivent plus d'attention que d'autres tels que les troubles civils et le terrorisme, pratiquement absent de ces débats.

L'autre aspect du débat sur les conflits qui s'est illustré par son absence est celui du régionalisme. Plusieurs conflits en Afrique sont régionaux ou fluides de nature et nécessitent par conséquent, d'être analysés d'un point de vue régional et adaptable. Une enquête plus approfondie est requise pour déterminer comment les rapports pays pourraient mieux couvrir cette dimension régionale, peut-être en ajoutant des caractéristiques régionales. Les rapports ont, dans une certaine mesure, mis en garde contre d'éventuels conflits futurs, tels que les attaques xénophobes en Afrique du Sud. Ceci suggère que les rapports pourraient servir de mécanisme d'alerte précoce, de sorte que certaines mises en garde/scénarios décrits dans les rapports soient davantage examinés par le biais de l'évaluation d'urgence du MAEP, en vue de creuser davantage la question et apporter des recommandations sur les mesures adéquates à prendre.

Les conclusions des rapports pourraient aussi bénéficier d'une plus grande prise en compte par l'architecture de paix et de sécurité africaine, car elles peuvent servir de base de réponses plus avisées aux potentiels facteurs de conflits ou aux situations de conflits en cours de développement. Afin d'inspirer un débat plus approfondi, le questionnaire doit élaborer et citer directement des définitions plus complètes des conflits et des types de conflits. En outre, les causes et les conséquences des conflits ayant des effets élargis, il conviendrait d'en débattre de manière plus directe dans les chapitres sur les questions transversales également.

Bien que les références aux conflits se soient améliorées dans le nouveau questionnaire, ce dernier reste un outil en cours de d'élaboration qui peut toujours être amélioré. Les rapports du MAEP ont l'énorme potentiel d'apporter des informations importantes de sources multiples sur les conflits en Afrique et, en promouvant des débats plus approfondis, ils permettraient de mieux comprendre ces conflits et de faciliter de meilleures approches pour leur résolution.

RECOMMANDATIONS

ENCOURAGER UNE PARTICIPATION PLUS ÉLARGIE

Il semble y avoir un accent particulier sur les approches et des mécanismes excessivement 'formalistes' et du sommet vers la base sur les conflits et, par conséquent, une absence de recommandations ayant pour but d'accroître la participation et la communication entre les institutions formelles/juridiques et la population. Cela contredit l'idée selon laquelle le MAEP doit être un processus participatif, une discordance qui, dans une certaine mesure, entrave les possibilités d'apporter des solutions adéquates aux causes sous-jacentes des conflits.

Certains rapports indiquent eux-mêmes le manque de participation et les tensions qui en résultent: 'Les opinions et avis des communautés locales concernées ont été ignorées. Cette politique a causé des éruptions de violences dans les zones rurales' (Tanzania CRR 2013, p 9). Au vu de la prévalence de l'informel en Afrique, il devrait y avoir un dialogue avec les acteurs et structures du secteur 'informel' afin d'accroître sa participation. Dans le nouveau questionnaire les autorités traditionnelles et les mécanismes autochtones de résolution des conflits sont mentionnés. Il s'agit là d'un pas en avant vers la croissance de la participation et la promotion d'une approche de la base vers le sommet.

ENVISAGER DES SCÉNARIOS AVENIRS

Le questionnaire devrait peut-être inclure une question sur les scénarios futurs, dans laquelle il demanderait comment les sources de tensions actuelles pourraient évoluer et comment les résoudre avant d'en arriver là. Cela insufflerait un esprit d'anticipation et encouragerait les répondants et observateurs à faire le rapport entre les sources des conflits et les conflits, tout en les encourageant être préventifs, plutôt que réactifs.

UNE ANALYSE PLUS COMPLÈTE DES CONFLITS

Il y a des incohérences au sein des rapports en ce qui concerne les causes, les facteurs et les acteurs des conflits. Par exemple, les allusions à la mauvaise utilisation et la mauvaise gouvernance des ressources et leur contribution aux conflits semblent minimales, à l'exception des cas extrêmement bien connus et qui ne peuvent donc pas être ignorés tels que celui de la Sierra Léone et l'utilisation des diamants pour financer le conflit.

EFFORTS D'AMÉLIORATION DE LA COHÉRENCE DANS LES RAPPORTS

Les rapports sont incohérents en termes de longueur et de couverture des conflits. Certains sont très longs et d'autres plus courts, ce qui affecte le débat sur les questions couvertes, notamment sur les conflits. Le REP du Rwanda par exemple, a moins de 200 pages, tandis que celui du Nigeria en contient plus de 500. Il serait judicieux d'introduire plus de directives visant à standardiser la profondeur des débats sur les questions, afin de les rendre plus complets.

BIBLIOGRAPHIE

- African Natural Resources Center. 2015. African Natural Resources Center (ANRC) Strategy (2015-2020): Revised version. Available at: www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/African_Natural_Resources_Center%E2%80%99s_Strategy_for_2015-2020.pdf.*
- African Peer Review Mechanism. 2007. Country Review Report of The People's Democratic Republic of Algeria: APRM Country Review Report no. 5. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2008. Country Review Report of the Republic of Benin: APRM Country Review Report no. 6. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2008. Country Review Report of Burkina Faso: APRM Country Review Report no. 9. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2011. Country Review Report of the Federal Republic of Ethiopia: APRM Country Review Report no. 14. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2005. Country Review Report of the Republic of Ghana: APRM Country Review Report no. 1. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2006. Country Review Report of the Republic of Kenya: APRM Country Review Report no. 3. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2009. Country Review Report of the Kingdom of Lesotho: APRM Country Review Report no. 12. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2010. Country Review Report of the Republic of Mauritius: APRM Country Review Report no. 13. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2009. Country Review Report of the Republic of Mozambique: APRM Country Review Report no. 11. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2009. Country Review Report of the Federal Republic on Nigeria: APRM Country Review Report no. 8. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2005. Country Review Report of the Republic of the Republic of Rwanda: APRM Country Review Report no. 2. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2012. Country Review Report of the Republic of Sierra Leone: APRM Country Review Report no. 15. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2007. Country Review Report of the Republic of South Africa: APRM Country Review Report no. 4. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2013. Country Review Report of the Republic of the United Republic of Tanzania: APRM Country Review Report no. 17. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2009. Country Review Report of the Republic of Uganda: APRM Country Review Report no. 7. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2013. Country Review Report of the Republic of Zambia: APRM Country Review Report no. 16. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2004. 'Self-Assessment Questionnaire for the African Peer Review Mechanism'. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2013. 'Revised Self-Assessment Questionnaire for the African Peer Review Mechanism'. Midrand: APR Secretariat.*
- BBC. 2016a. 'Zambia xenophobic riots: Two burned alive in Lusaka'. BBC, 20 April 2016. Internet: www.bbc.com/news/world-africa-36092917.*

- BBC. 2016b. 'Ethiopian forces "killed 400 Oromo protesters". BBC, 16 June 2016. Available at: www.bbc.com/news/world-africa-36546917.
- Becker, B. 2009. 'Matriarchal nomads and freedom fighters: Transnational Amazigh consciousness and Moroccan, Algerian, and Nigerien artists'. *Critical Interventions* 5, pp 70-101.
- Beegle, K, L Christiaensen, A Dabalen & I Gaddis. 2016. *Poverty in a Rising Africa*. Washington, DC: The World Bank.
- Erdmann, G. 2004. 'Party Research: Western European Bias and the "African Labyrinth"'. *Democratization* 11(3), pp 63–87.
- Humphreys, M. 2005. 'Natural resources, conflict, and conflict resolution: Uncovering the mechanisms'. *Journal of Conflict Resolution* 49(4), pp 508-537.
- IRIN. 2008. 'Food riots shut down main towns'. IRIN, 22 February. Available at: www.irinnews.org/report/76905/burkina-faso-food-riots-shut-down-main-towns.
- Kaldor, M. 1999. *New and Old Wars: Organised Violence in a Global Era*. Cambridge: Polity Press.
- Kron, J. 2011. 'Protests in Uganda over rising prices grow violent'. *The New York Times*, 21 April. Available at: www.nytimes.com/2011/04/22/world/africa/22uganda.html?_r=0.
- Kunkeler, J & K Peters. 2011. "'The boys are coming to town": Youth, armed conflict and urban violence in developing countries'. *International Journal of Conflict and Violence* 5(2), pp 277-291.
- Maphosa, S.B. 2012. 'Natural resources and conflict: Unlocking the economic dimension of peace-building in Africa (Policy brief 74)'. Africa Institute of South Africa. Available at: <http://www.ai.org.za/wp-content/uploads/downloads/2012/04/No.-74.-Natural-Resources-and-Conflict.-Unlocking-the-economic-dimension-of-peace-building-in-Africa.pdf>.
- Morin, R. 2013. 'The most (and least) culturally diverse countries in the world'. Pew Research Center, 18 July. Available at: www.pewresearch.org/fact-tank/2013/07/18/the-most-and-least-culturally-diverse-countries-in-the-world/.
- Murori, K. 2015. 'The 6 fastest growing economies in Africa'. *The African Exponent*, 13 July. Available at: www.africanexponent.com/post/the-6-fastest-growing-economies-in-africa-36.
- Organisation of African States. 1999. *OAU Convention on the Prevention and Combating of Terrorism*. Available at: <https://treaties.un.org/doc/db/Terrorism/OAU-english.pdf>.
- Oxfam. 2007. 'Africa's missing billions: International arms flows and the cost of conflict'. Briefing no 107. Available at: www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/africas%20missing%20bils.pdf.
- Patel, R. 2010. 'Mozambique's food riots – the true face of global warming'. *The Guardian*, 5 September. Available at: www.theguardian.com/commentisfree/2010/sep/05/mozambique-food-riots-patel.
- Sjorgen, A. 2015. 'Territorialising identity, authority and conflict in Africa: An introduction'. *Journal of Contemporary African Studies* 33(2), pp 163-170.
- Smith, T G. 2013. 'Food price spikes and social unrest in Africa'. Research brief no. 11. *Climate Change and African Political Stability*, April. Available at: www.files.ethz.ch/isn/165516/researchbrief%20no%2011_final.pdf.
- Sriram, C. and Wermester, K. 2003. *From Promise to Practice: Strengthening UN Capacities for the Prevention of Violent Conflict*. Boulder: Lynne Rienner.
- UNEP. 2009. *From conflict to peacebuilding: The role of natural resources and the environment*. UN Environment Programme, Manitoba, Canada: IISD Publications Center.
- You, D, L Hug & D Anthony. 2014. *Generation 2030| Africa: Child Demographics in Africa*. Division of Data, Research, and Policy. UNICEF.

ANNEXE A

*Méthode de génération de cartes thermiques à partir des rapports des recherches pays du MAEP, à l'aide de la racinisation et du groupement des mots***Grant Masterson et Rod Alence**

Chaque évaluation pays du MAEP se culmine par un rapport présenté sous forme de livre. Au vu de la manière dont ces rapports sont compilés et de leur exactitude et fiabilité avérées en matière d'identification des questions de gouvernance essentielles, au sein des États membres du MAEP, ils méritent un examen plus approfondi. Cependant, la longueur et le jargon technique de ces rapports sont souvent cités comme obstacles majeurs à l'étude plus approfondie de leur contenu. Pour parer à ce manquement, l'Institut électoral pour la démocratie durable en Afrique (EISA) a mis à l'essai une méthodologie de fouille de données textuelles, visant à simplifier et à ventiler des questions spécifiques issues des rapports, d'une manière qu'il espère, les rendra plus utiles.

La fouille des données textuelles décompose les rapports en 'pochettes de mots' dont les fréquences peuvent être statistiquement analysées. La première étape de cette procédure consiste à saisir/informatiser le texte des 16 rapports afin de l'assainir - en enlevant par exemple toutes les ponctuations et les chiffres et en effaçant les entêtes et les notes de bas de page. Ensuite, le texte est résumé dans une matrice de fréquences des mots illustrant combien de fois les mots apparaissent dans chaque chapitre de chaque rapport. En se basant sur cette liste complète de mots, les auteurs des articles ont compilé une liste de mots généralement associés au sujet spécifique dudit article. Par exemple, dans l'article sur les 'industries extractives' les mots associés à l'exploitation minière, au pétrole et à l'extraction des ressources ont été répartis en groupes conceptuelles selon les trois termes généraux. Cela a permis aux auteurs de calculer les fréquences de ces concepts spécifiques dans chaque chapitre de chaque rapport. Les fréquences exprimées en nombre de mots brut ou en nombre de mots par 10 000 mots de

texte, servent d'indicateurs du niveau d'accent mis sur les concepts clé des articles.

L'analyse bénéficie du fait que les rapports pays du MAEP ont des structures similaires. Tous contiennent des chapitres thématiques de base associés aux principaux thèmes du MAEP : La démocratie et la gouvernance politique, la gouvernance et la gestion économiques, la gouvernance d'entreprise et le développement socioéconomique. Ces chapitres clé sont précédés d'un débat introductif sur le processus du MAEP et d'une présentation du contexte du pays. Dans les premiers rapports, le contenu introductif occupait un seul chapitre, mais dans les rapports les plus récents, il s'étend sur deux chapitres. Afin de faciliter la comparaison, dans les rapports ou ce contenu s'étalait sur deux chapitres, le texte a été combiné en un seul document appelé 'introduction' et traité comme un seul chapitre. Les principaux chapitres thématiques sont suivis d'une discussion conclusive sur les questions transversales, une conclusion et des recommandations. Dans les premiers rapports, les conclusions occupaient un seul chapitre, mais dans les rapports les plus récents elles s'étalent sur deux chapitres. Encore une fois, là où elles s'étalaient sur deux chapitres, ceux-ci étaient combinés en un seul document appelé 'questions transversales' et traités comme un seul chapitre. Chaque rapport commence aussi par un résumé analytique qui est traité comme un chapitre à part entière. Toutes les autres sections liminaires et annexes sont exclues de l'analyse.

A l'exception des tous premiers rapports publiés, le nombre de mots est raisonnablement constant. Les deux premiers rapports (Ghana et Rwanda) sont très courts avec une moyenne de 36 000 mots. Le troisième rapport, celui du Kenya, a 75 000 mots. La longueur moyenne des 13 autres rapports est de 99 000 mots ; neuf

d'entre eux ayant entre 90 000 et 110 000 mots et les deux rapports les plus longs étant ceux du Mozambique (17 000 mots) et le Nigeria (114 000 mots). Les quatre chapitres thématiques représentent près des deux tiers de chaque rapport, avec une moyenne de 65 000 mots. Le plus long d'entre eux est le chapitre sur la 'démocratie et la gouvernance politique' avec une moyenne de 21 000 mots; la moyenne des trois autres (gouvernance économique, gouvernance d'entreprise et développement socio-économique) est légèrement supérieure à 14 000 mots. Le nombre moyen de mots dans les chapitres restants (résumé analytique, introduction et questions transversales) est d'environ 8000 mots.

Le nombre total de mots des 16 rapports (sans les sections liminaires et les annexes) est d'environ 1 400 000 mots. Trois pages de texte dactylographiées, recto verso avec une police normale équivalent à environ mille mots. En se basant sur ce qui précède comme estimations brutes, le texte analysé équivaut à peu près à 4200 pages dactylographiées, avec double interligne.

Les cartes thermiques finales illustrent la fréquence d'apparition des mots par pays et par chapitre. Plus la fréquence d'apparition d'un mot dans un chapitre est élevée, plus sombre apparaîtra le bloc. Les chapitres des pays ayant des blocs rouge-sombre sont par conséquent ceux qui ont la fréquence d'apparition du mot la plus élevée, tandis que ceux qui ont des blocs jaune-pâle n'ont pratiquement aucune référence au mot en question. L'utilisation des cartes thermiques elle-même, permet d'avoir une perspective unique et autrement impossible à atteindre, sur le contenu des 16 rapports pays du MAEP analysés. Il est possible d'identifier les tendances dans l'apparition des mots liés aux concepts clé dans les rapports et, du fait de l'organisation thématique de ces rapports, cela donne au lecteur des perspectives supplémentaires sur le contexte dans lequel ces mots sont mentionnés.

Cependant, il faudrait faire attention à ne pas verser dans la surinterprétation des cartes thermiques elles mêmes. Les instructions données aux auteurs de la série d'articles étaient de voir les cartes thermiques comme une indication de quels rapports pays du MAEP et plus particulièrement, quels chapitres, nécessitaient un examen plus approfondi selon le thème de l'article. Les cartes thermiques sont utiles en ce sens qu'elles orientent le lecteur vers les tendances intéressantes et les anomalies inattendues (ou prévues), les cas particuliers en termes de références des mots dans les rapports. Il est impossible de déduire le contenu des rapports à partir des cartes thermiques ; elles ne font qu'illustrer quelles sections de quels rapports nécessitent des références spécifiques lors de l'examen de certaines questions telles que celles couvertes par cette série d'articles occasionnels.

A propos de EISA

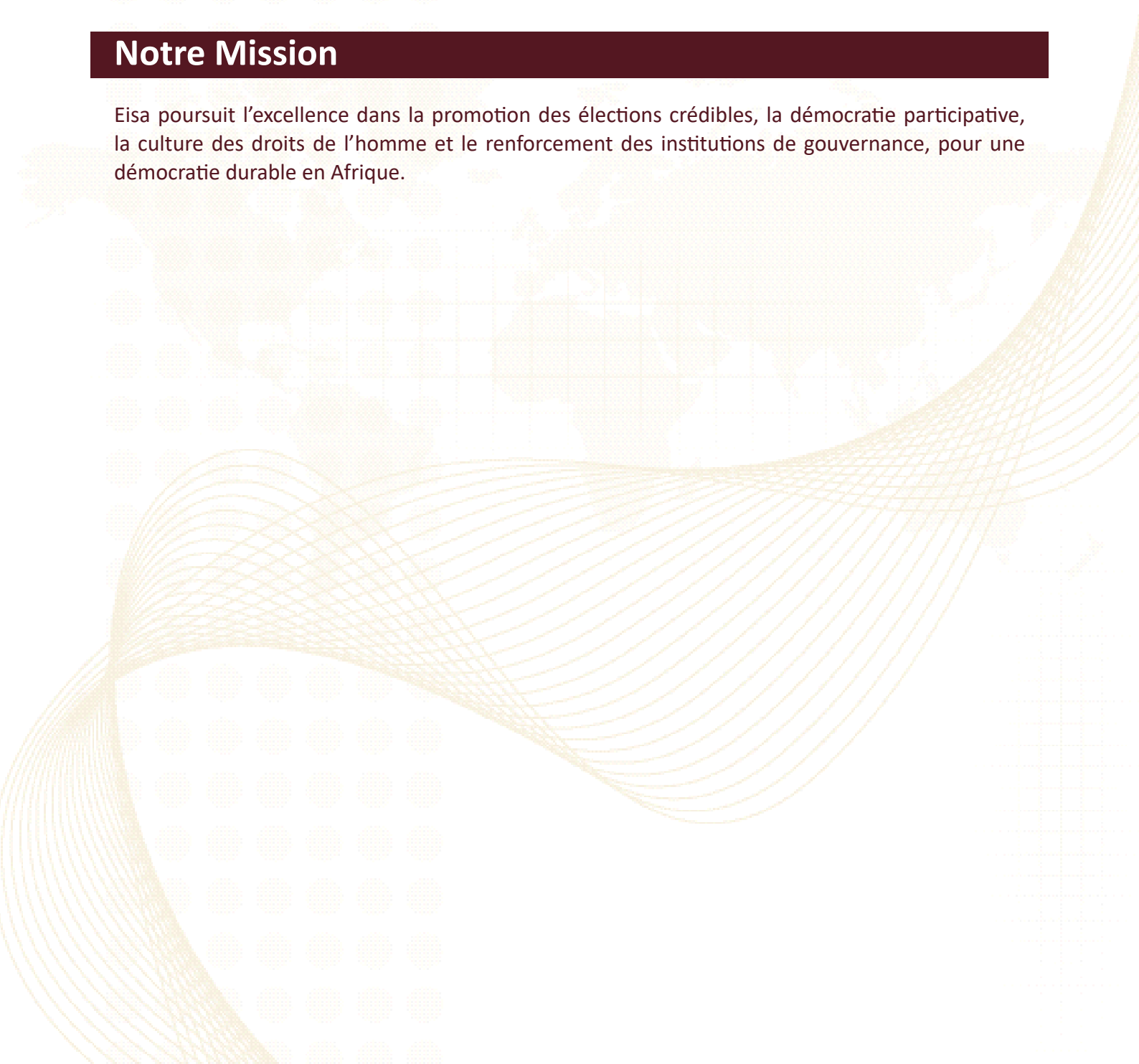
EISA est une organisation à but non lucratif fondée en 1996 à Johannesburg (Afrique du Sud) avec des bureaux pays en République Centrafricaine, en République Démocratique du Congo, au Gabon, au Kenya, à Madagascar, au Mozambique, en Somalie, en Zambie et au Zimbabwe.

Notre Vision

La gouvernance démocratique, le respect des droits de l'homme et la participation des citoyens préservés dans un climat de paix en Afrique.

Notre Mission

Eisa poursuit l'excellence dans la promotion des élections crédibles, la démocratie participative, la culture des droits de l'homme et le renforcement des institutions de gouvernance, pour une démocratie durable en Afrique.



EISA OCCASIONAL PAPERS

AP 1	Van Dongen, L. 2015. 'Un bien pas comme les autres': Le traitement des questions foncières au sein du Mécanisme Africain d'évaluation par les pairs
AP 2	Alence, R. 2015. Vers une exploitation minière plus significative : Ce que dit (et ne dit pas) le MAEP sur les industries extractives en Afrique
AP 3	De Matos Ala, J. 2015. La lutte pour l'égalité continue: La dimension genre au sein MAEP
AP 4	Small, M. 2015. Appeler un chat un chat ? La question du conflit électoral dans les rapports d'évaluation du MAEP
AP 5	Meirotti, M. 2015. Ressource inexploitée de l'Afrique: Analyse de la question des Jeunes dans le MAEP
AP 6	Lekalake, R. 2016. Comblent l'écart entre l'engagement et la capacité : Corruption, transparence et redevabilité au sein du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP)
AP 7	Mongae, M. 2016. Le MAEP et les Tendances Migratoires en Afrique
AP 8	Gluhbegovic, R. 2016. Les types de conflits en Afrique: Comment les rapports du MAEP traitent-ils de la question des conflits ?



Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa

T: +27 11 381 60 00 • F: +27 11 482 61 63

14 Park Rd • Richmond • Johannesburg

PO Box 740 • Auckland Park 2006 • South Africa



Le programme de EISA sur le MAEP est financé par l'Agence Suisse pour le Développement et la Coopération (SDC)

ISBN: 978-1-920446-59-8

©EISA, 2016